



FESTIVAL U13

*Vous avez été désigné par la Commission jeunes et Technique pour accueillir un centre du
1^{er} Tour du Festival U12 U13 qui se déroulera
Le **SAMEDI 11 octobre 2025***

*Vous trouverez ci-joint la répartition des équipes, le règlement du 1^{er} tour, ainsi que tous les documents liés à
l'organisation des rencontres et qui seront à retourner au District après la date du 1^{er} tour :*

Tableau des rencontres - Fiche bilan - Feuilles d'effectif



Dossier club d'accueil



1^{er} TOUR DU FESTIVAL U13

SAMEDI 11 OCTOBRE 2025

Le début des rencontres est fixé à 14h00 pour le Festival U13



REGLEMENT

Art 1 : Pour ce 1^{er} tour, les équipes U13 R1 (4 équipes) sont exemptées.

Art 2 : Les équipes ont été réparties par la Commission jeunes et Technique en poules de 3 et 4 équipes. Dans chaque poule, formule « championnat » ; toutes les équipes doivent se rencontrer.

Art 3 : Durée des matchs : 1 x 20 minutes pour les poules de 4 équipes ou 2 x 15 minutes pour les poules de 3 équipes (ou si une équipe absente).

Art 4 : Attribution des points : Victoire : 4 points - Match Nul : 2 points - Défaite : 1 point

Art 5 : En cas d'égalité à la fin des matchs de poules, c'est l'épreuve de jonglerie qui départagera les équipes (addition des 8 meilleurs qui ont réalisé le meilleur total « pied fort+ pied faible »).

*Art 6 : **EPREUVE DE JONGLERIE***

Toutes les équipes doivent effectuer une épreuve de jonglerie avant le début des rencontres.

But de l'épreuve : Effectuer 50 jonglages pied fort et 30 jonglages pieds faibles.

- ✓ Binôme de joueur de chaque équipe. Joueur équipe A jongle et joueur équipe B compte puis inversement. Dans le cas de 3 équipes. Chaque Educateur compte la jonglerie d'une autre équipe.
- ✓ Départ du ballon au pied pour les jonglages. Possibilité de se le lever le ballon pied fort pour la jonglerie pied faible.
- ✓ 2 essais par joueur - les surfaces de rattrapages ne sont pas autorisées.

*Art 7 : **Qualification***

Les 2 premiers de chaque poule de 4 et les 2 premiers des poules de 3 seront qualifiés pour le 2^{ème} tour du Festival U13 (avec l'entrée en lice des 4 équipes U13 R1). Les autres équipes seront reversées directement en Coupe Consolante U13.

Art 8 : Pour le Festival U12, Les 2 premiers de chaque poule de 4, le premier de chaque poule de 3 ainsi que le meilleur 2^{ème} à la jonglerie seront qualifiés pour le 2^{ème} tour du Festival U12 (accession Festival U13), les autres équipes seront reversées directement en Festival U12 (accession Consolante U13)

Art 9 : Toute équipe absente sera éliminée pour le reste de la Coupe U13.

Art 10 : Le règlement est celui du Foot à 8. Tout litige non prévu par le règlement sera examiné par la Commission Jeunes et Technique du District.

La commission Jeunes et Technique

***Pour info :** prochain tour de Coupe U13 prévu le samedi 22 novembre 2025*